



BATIR L'AVENIR : LA VISION SCIENTIFIQUE PORTANT LE « NOUVEAU CENTRE »

A. Introduction

1. Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) est installé à Lyon depuis sa création en 1965. Le Gouvernement français, le département du Rhône et la Ville de Lyon ont fourni la tour du CIRC, inaugurée en 1972 et composée de bureaux, de laboratoires et d'installations de conférence. Témoins de la croissance de l'organisation au cours du premier quart de siècle, deux autres bâtiments, le Centre de ressources biologiques et le bâtiment Latarjet, ont été ajoutés dans les années 90 afin d'offrir un espace à la biobanque et de créer des laboratoires et des bureaux supplémentaires. Les installations actuelles, qui s'étendent sur 10 000 m² environ, ont cependant atteint leur pleine capacité et subissent une pression de plus en plus forte en matière d'espace.

2. Le Centre a dès le départ accueilli des épidémiologistes, des biostatisticiens et des chercheurs de laboratoire. Si le principe fondamental d'un institut de recherche interdisciplinaire était visionnaire, le bâtiment en lui-même est à présent en mauvais état et ne fournit plus d'installations adaptées à une organisation de recherche moderne et de grande qualité. Ce document décrit les raisons justifiant la mise en place d'un nouveau bâtiment correspondant à la future vision scientifique du Centre ; il n'aborde aucunement les questions plus administratives de sécurité, de stationnement et d'accès ni les aspects d'ingénierie du bâtiment. Toutefois, il définit un certain nombre de priorités et de propositions pour la conception de ce bâtiment, qui abordent les besoins du Centre aujourd'hui et à moyen terme, besoins qui devraient servir à alimenter la discussion entre le CIRC, la Ville de Lyon et l'équipe d'architectes chargée en dernier lieu de la conception, si décision était prise de procéder à la construction d'un nouveau bâtiment.

3. S'il est impossible de prévoir où l'évolution de la recherche sur le cancer mènera la science dans les 20 ou 30 prochaines années, il est raisonnable d'anticiper, dans les grandes lignes, les approches, les compétences et les infrastructures qui seront requises pour mener des recherches conformes au Statut du CIRC pendant cette période. C'est ce dernier sujet qui est abordé dans ce bref document.

B. Le cancer au 21^{ème} siècle

4. Le cancer constitue un obstacle au développement durable. Tout comme d'autres maladies non transmissibles, le fardeau du cancer devrait sensiblement augmenter dans les 20 prochaines années et frapper principalement les pays appartenant aux catégories inférieures de l'indice de développement humain (IDH). Ce type de prévisions est généralement réalisé uniquement sur la base des modifications démographiques. Par ailleurs, à l'accroissement démographique et à l'augmentation de l'espérance de vie moyenne s'ajoute également une transition épidémiologique, par laquelle des modes de vie plus occidentalisés (tabac, alcool, obésité, inactivité physique, modifications de la reproduction) rajouteront au poids des maladies transmissibles celui des maladies non transmissibles, engendrant un « double fardeau » pour les populations des pays situés dans les catégories inférieures de l'IDH. Ces défis s'imposent ainsi aux pays dont les services sanitaires sont les moins à même de faire face aux répercussions médicales, économiques et sociales d'un tel fardeau.

5. Les augmentations de l'incidence du cancer seront non seulement accompagnées d'une hausse du nombre de décès mais également d'une plus forte prévalence. Ainsi, si 7,6 millions de personnes sont décédées du cancer en 2008, presque 29 millions de malades étaient en vie cinq ans après un diagnostic de cancer. C'est pourquoi les besoins en soins pour les patients sous traitement ou sous surveillance suite à un traitement pour cancer vont également croître de manière prononcée.

6. Le cancer partage un certain nombre de facteurs de risque avec certaines autres maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète et les maladies respiratoires chroniques, mais se distingue toutefois par le fait que les principaux facteurs de risque et les stratégies de prévention sont beaucoup plus vastes. Par ailleurs, un même type de cancer peut être provoqué par différents facteurs de risque dans différentes régions du monde. Cette hétérogénéité des profils du cancer et des facteurs de risque sous-jacents exige non seulement une stratégie de lutte qui aille au-delà des autres maladies non transmissibles, mais implique également la mise en place d'un programme de recherche adapté aux priorités nationales.

7. En résumé, l'augmentation sensible du fardeau du cancer prévue dans les décennies à venir indique qu'une solution uniquement fondée sur les traitements ne constitue pas un moyen crédible de résoudre le problème du cancer. La prévention représente en effet une priorité importante et d'un bon rapport coût-efficacité, qui devra être adaptée aux besoins nationaux. Pour ce faire, il sera impératif de s'appuyer sur la recherche et sur l'engagement de mettre en œuvre les conclusions des travaux de recherche.

C. La recherche sur le cancer au 21^{ème} siècle

8. La prévention du cancer pourrait faire bien plus puisque l'on estime, d'après les connaissances actuelles, que 30% à 40% des cancers sont évitables. Cependant, il manque actuellement un certain nombre de données probantes pour progresser dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de prévention efficaces contre cette maladie. Cette situation provient en partie du fait que la recherche sur la prévention souffre d'un sous-financement chronique par rapport à la recherche en sciences fondamentales et la recherche translationnelle

clinique. De plus, la recherche sur le cancer dans les pays en développement n'a guère été une priorité et les profils des facteurs de risque peuvent y être très différents. En raison de la prise de conscience politique du problème de développement que constitue le cancer et de l'importance accordée à la prévention, toutes deux de plus en plus fortes, le Centre est idéalement placé pour répondre aux futurs besoins de la recherche et de la lutte contre le cancer dans le monde.

9. La prévention doit donc constituer un élément central de la lutte contre le cancer dans les prochaines décennies. Toutefois, en quoi consiste la prévention du cancer ? Elle consiste en premier lieu à décrire le fardeau du cancer, notamment l'incidence, la mortalité, la prévalence et la survie liées à cette maladie. Sans ces données descriptives, il est impossible de cibler et de hiérarchiser efficacement les initiatives, ce qui entraîne des lacunes dans l'élaboration de la prévention et de la lutte contre le cancer. En second lieu, il convient d'établir les causes de la maladie. De telles études étiologiques requièrent une solide méthodologie ainsi qu'un accès à des populations et à des échantillons biologiques appropriés. En troisième lieu, il est nécessaire d'évaluer les stratégies de prévention par le biais d'essais et d'études correctement conçus et destinés à l'observation des programmes de routine. Enfin, en quatrième lieu, il convient d'analyser les meilleures façons possibles de mettre en place des interventions efficaces au sein de services de santé particuliers. Ces quatre éléments :

1. la description du fardeau ;
2. la détermination des causes ;
3. l'évaluation des modalités de prévention ;
4. et l'analyse de la mise en œuvre ;

se combinent pour fournir des données probantes aux domaines de la prévention et de la lutte contre le cancer.

10. Parallèlement à l'influence des modifications démographiques sur le fardeau global du cancer, des progrès remarquables ont été réalisés dans la compréhension des voies moléculaires qui régissent le développement de la maladie. Le séquençage du génome humain et l'appréciation des différents mécanismes permettant aux altérations moléculaires d'entraîner une pathologie maligne fournissent en effet de nouvelles possibilités passionnantes d'améliorer la prise en charge du patient. Par ailleurs, ces mêmes évolutions peuvent constituer, et constitueront, d'importantes contributions à la prévention du cancer, en particulier pour ce qui a trait à la détermination des causes du cancer et à l'évaluation d'initiatives de prévention. Celles-ci comprennent plus particulièrement : des mesures plus fines de l'exposition aux facteurs de risque ; l'examen de l'exposition par rapport aux sous-ensembles moléculaires des tumeurs ; les bases individuelles génétiques et épigénétiques de la prédisposition au cancer ; l'étude des interactions entre les gènes et l'environnement ; la détection précoce de la maladie ; l'identification des cibles moléculaires en vue d'interventions ; l'utilisation des informations mécanistiques dans l'identification des dangers et des facteurs de risque, entre autres domaines.

11. S'il est incontestable que l'épidémiologie du cancer tend d'un côté vers les recherches de laboratoire, pour les raisons soulignées ci-dessus, elle doit également étendre ses recherches aux sciences sociales et comportementales si elle souhaite mettre en œuvre avec le plus de succès possible ses conclusions de recherche. Par conséquent, la recherche sur le cancer requiert plus que jamais une véritable approche interdisciplinaire dans le domaine de la prévention du cancer.

D. Le CIRC au 21^{ème} siècle

12. Le mandat du CIRC comporte certains aspects particuliers, dont l'un des principaux est l'importance accordée à la promotion de la collaboration. Le Centre possède en effet dans ce domaine une action catalytique inversement proportionnelle à sa taille. Celle-ci s'est traduite pendant près de cinquante ans par la mise en place d'un vaste réseau de collaborateurs et a permis au CIRC de gagner un important degré de respect dans le monde et ainsi d'atteindre ses objectifs. La crédibilité du Centre ne provient toutefois pas seulement de son statut international au sein de l'OMS, bien que cela constitue sans aucun doute un atout, mais également de la réputation remarquable de son personnel scientifique, qui mène des recherches indépendantes de haute qualité, ainsi que de sa capacité à s'investir dans des activités de coordination, des études pilotes, des formations, des réunions et des échanges scientifiques. L'emploi efficace des ressources, grâce à la mise en place de collaborations internationales, est en effet essentiel pour l'avenir de la recherche sur le cancer.

13. Dans le même registre, la recherche a de plus en plus besoin d'études internationales pour répondre à des questions d'ordre national. L'accroissement de la gamme des expositions et du nombre de cas de cancer accumulés dans les études internationales multicentriques produit des réponses qui ne peuvent tout simplement pas être obtenues à l'échelle nationale. Le rôle de coordination du CIRC est ainsi toujours plus apprécié.

14. Il existe une demande croissante d'évaluations indépendantes, systématiques et faisant autorité des données scientifiques sur le fardeau du cancer, la classification des tumeurs, les facteurs de risque et l'efficacité des stratégies de prévention contre le cancer. De nombreux pays ne sont pas en mesure de produire de telles évaluations spécialisées et attendent du CIRC, en tant qu'organe de l'OMS, qu'il fournisse ces orientations avec savoir-faire et intégrité. Etant donné le volume exponentiel des résultats de recherche, cette capacité à produire des données fiables et respectées demeurera l'un des atouts majeurs du Centre.

15. Si le Centre mène des études et collabore avec des chercheurs du monde entier, il dispose également d'un bilan particulièrement solide en matière de recherche dans les régions les moins développées. Puisque ces pays sont malheureusement de plus en plus touchés par le cancer, le Centre est très bien placé pour tirer parti de la réputation qui est la sienne auprès de ses collaborateurs et des gouvernements, réputation fondée sur de précédentes expériences de confiance et de coopération. Dans les pays appartenant aux catégories inférieures de l'IDH, le besoin lié aux collaborations avec le CIRC, mais également l'enthousiasme qu'elles suscitent ne cessent de croître, notamment dans les domaines de la prévention du cancer et de la mise en œuvre des recherches.

16. Dès sa création, le Centre a instauré une approche multidisciplinaire par essence, en avance sur son temps et qu'il a souvent été difficile de reproduire dans les centres nationaux. Les liens étroits entre la recherche en laboratoire et la recherche épidémiologique sont d'une importance capitale dans la culture du Centre puisqu'ils permettent un échange dynamique d'informations scientifiques, qui contribue ainsi au développement de programmes collaboratifs interdisciplinaires et innovants. Cette culture des échanges scientifiques place à présent le CIRC en excellente position pour bénéficier des avancées réalisées dans l'application des recherches moléculaires aux sciences de la population.

17. Il est donc évident que la mission de fond du CIRC, ses compétences et ses activités, correspondent aux exigences du futur programme de recherche mondial sur le cancer.

E. Un bâtiment, un objectif

18. Au vu du contexte ci-dessus concernant les tendances du fardeau du cancer, l'évolution de la recherche sur cette maladie et le rôle spécifique du CIRC, de quel type de bâtiment le Centre a-t-il besoin ?

19. Les grandes lignes esquissées plus haut indiquent que le Centre nécessite un bâtiment qui :

- permette de mener des recherches interdisciplinaires sur le cancer. Ces initiatives sont les plus efficaces lorsque les chercheurs partagent des objectifs globaux, des budgets et un espace dans une infrastructure qui promeut les échanges informels ;
- soit doté d'un espace réservé au centre de ressources des échantillons biologiques, dont le nombre ne cesse de croître ;
- permette de traiter, conserver et retrouver, de manière efficace et sécurisée, de grandes quantités de données de recherche hautement complexes ;
- dispose d'installations pour accueillir les multiples réunions, conférences, ateliers et cours de formation qui sont au cœur des collaborations que le CIRC s'emploie à promouvoir ;
- soit doté de plusieurs types d'infrastructures différents pour son personnel permanent et ses nombreux visiteurs de différents niveaux d'ancienneté ;
- ait une certaine capacité d'expansion, reflétant ainsi la nature de plus en plus internationale de la recherche sur le cancer, la croissance de la communauté internationale de recherche et les demandes en constante évolution de coopération avec le CIRC ;
- possède une empreinte environnementale plus faible, ce qui permettrait, par la même occasion, de réduire de manière substantielle ses frais de fonctionnement ;
- fournisse un environnement qui favorise le bien-être de son personnel ;
- soit adaptable, pour lui permettre de répondre aux changements de priorités qui auront lieu dans la recherche sur le cancer dans les 30 à 50 prochaines années.

20. Les éléments mentionnés plus haut apparaissent dans certains des points spécifiques exposés plus en détail ci-dessous :

Un accent continu sur la recherche interdisciplinaire :

21. Le Centre possède des atouts majeurs en épidémiologie du cancer et attire des collaborateurs internationaux désireux de profiter de ses compétences en analyses statistiques et en interprétation de données. Par ailleurs, l'intégration réciproque des recherches épidémiologiques et des recherches en laboratoire constitue un véritable point fort du CIRC. L'équilibre entre la science de l'épidémiologie et les sciences de laboratoire sera maintenu dans le nouveau bâtiment ; la conception de ce dernier, qui comprendra moins d'étages, devrait d'autre part encourager les échanges scientifiques et les recherches interdisciplinaires collectives.

Des laboratoires bien équipés :

22. Afin d'attirer des chercheurs en laboratoire de premier plan, le Centre a besoin d'espaces de laboratoire suffisants et de grande qualité ainsi que d'équipements les plus modernes pour mener des recherches efficaces. Il n'est toutefois pas nécessaire de disposer d'installations de grande envergure et de dispositifs à haut débit du même niveau que les équipements des centres spécialisés nationaux. Il n'est pas non plus nécessaire d'inclure des dispositifs spécialisés requérant une maintenance onéreuse, s'il est possible d'avoir accès à ces installations – une animalerie, par exemple, ou des technologies hautement spécialisées comme la résonance magnétique nucléaire grâce à des collaborations.

23. Dans ce registre, le Centre a atteint au fil des ans un bon équilibre entre ses propres installations et celles de ses collaborateurs, grâce aux conseils avisés de ses Conseils scientifique et de Direction. Citons ainsi l'exemple récent de l'investissement réalisé dans le séquençage de nouvelle génération. La présence de cet équipement au CIRC a stimulé un grand nombre de nouveaux projets de recherche qui n'auraient jamais vu le jour autrement. Dans le même temps, d'étroites collaborations ont été établies avec des installations locales pour accéder à des technologies de séquençage complémentaires et à des compétences bioinformatiques, tandis que des études de séquençage à grande échelle ont été externalisées vers des centres nationaux.

24. Il est nécessaire que les laboratoires du « Nouveau Centre » soient conçus très différemment des installations actuelles. En effet, la structure de la tour entraîne une répétition d'installations à différents étages, notamment de cultures cellulaires, de chambres froides, etc. Le nouveau bâtiment permettra d'économiser de l'espace grâce à des installations centrales communes, auxquelles s'ajouteront des espaces de laboratoire réservés aux différents groupes de recherche. Le nombre d'étages plus faible du nouveau bâtiment favorisera cette conception intégrée. Par ailleurs, la localisation des laboratoires aux étages inférieurs du bâtiment améliorera la sécurité et facilitera la livraison et la fourniture des services par rapport à la situation actuelle, où les laboratoires sont situés du sixième au dixième étages de la tour.

Des installations réservées à la biobanque :

25. La valeur des biobanques est de plus en plus largement reconnue par la communauté de la recherche sur le cancer et le CIRC occupe un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes internationales dans ce domaine. Les collections d'échantillons conservées au Centre, qui proviennent de diverses régions du monde, sont ainsi considérées comme un atout exceptionnel pour la réalisation d'études épidémiologiques. Le Centre met ces ressources à la disposition de la communauté de la recherche par le biais d'une politique d'accès définie. Notons cependant que l'actuelle biobanque du CIRC n'a pas été conçue sous la forme d'une installation intégrée et comprend donc des ensembles hétérogènes de congélateurs, répartis dans un certain nombre de sites.

26. A l'avenir, le Centre élargira son rôle dans le secteur des biobanques au niveau international et s'efforcera de soutenir plus particulièrement les activités menées dans les pays appartenant aux catégories inférieures de l'IDH. Il est également possible qu'il fournisse un centre de stockage d'échantillons dupliqués aux centres collaborateurs. Par conséquent, le nouveau bâtiment devra comprendre une plus grande installation destinée à la biobanque du Centre ainsi qu'un espace réservé et un système de stockage intégré, disposant de suffisamment d'espace pour abriter les futures collections. Une telle installation intégrée devra inclure : a) la rationalisation des capacités de stockage de l'azote liquide, avec le potentiel pour une solution de chambre froide automatisée ; b) des capacités de traitement de la chaîne du froid pour recevoir et envoyer des échantillons ; c) la proximité avec les laboratoires et les sorties du bâtiment ; d) une sécurité modernisée et des systèmes de contrôle de la température et de surveillance.

Infrastructure informatique :

27. Le Centre manipule de vastes ensembles de données produits par ses études multicentriques internationales et de grandes quantités (qui se chiffrent en téraoctets) d'informations générées par l'application des analyses de laboratoire (technologies « omiques ») aux échantillons biologiques provenant d'études épidémiologiques. La quantité croissante des données nécessite de renforcer la capacité de calcul afin de pouvoir effectuer les analyses bioinformatiques et biostatistiques. Parallèlement à ces besoins, la sécurité et la confidentialité des données liées aux études sur la population exigent de plus en plus d'attention. Le nouveau bâtiment sera donc conçu pour répondre à ces exigences modernes en matière d'infrastructure informatique souple, évolutive et de grande qualité.

Installations de conférence et salles de réunion :

28. La communication et la formation scientifiques sont au cœur des activités du Centre. En effet, le CIRC accueille plusieurs centaines de visiteurs par an et organise de multiples réunions et ateliers par le biais de ses consortia et d'autres études collectives. Il fournit également des formations grâce à son programme de cours et accueille un certain nombre de séminaires scientifiques de premier plan, outre les réunions de ses organes directeurs. Les installations de conférence du Centre sont par ailleurs mises à la disposition des organisations locales et nationales, ce qui offre un moyen de promouvoir une coopération étroite avec la communauté scientifique de Lyon et de ses environs.

29. Outre les grandes salles de réunions et l'auditorium, le Centre a besoin de salles de réunion plus petites, qui correspondent aux interactions scientifiques menées au niveau des Groupes et des Sections. Les installations actuelles ne sont en effet pas adaptées, en termes de taille et de flexibilité, aux besoins du Centre. Le CIRC est conscient que les formations, les collaborations et les échanges jouent un rôle central dans sa mission et qu'ils seront amenés à se développer. C'est pourquoi la conception du nouveau bâtiment inclut toute une gamme d'installations adaptables pour accueillir les réunions et les formations, dont des dispositifs relatifs à l'apprentissage à distance et des installations de vidéoconférence, et des salles de différentes tailles qui vont de l'auditorium aux petites salles de réunion.

Une structure mixte de bureaux en espace ouvert et de bureaux individuels :

30. La structure actuelle de la tour comprend une combinaison hétérogène de grandes et de petites pièces, dont certaines ont été conçues à l'origine comme des laboratoires et sont à présent utilisées en bureaux et vice versa. Elles sont pour un grand nombre d'entre elles surchargées en effectifs et mal adaptées à leur objectif. Le nouveau bâtiment offre l'occasion d'adhérer aux nouvelles normes en matière de répartition des espaces de travail ; de créer un mélange harmonieux d'espaces ouverts et de bureaux partagés et individuels ; et de réduire l'espace qui est actuellement gaspillé en couloirs en raison de la configuration de la tour.

Possibilité d'agrandissement :

31. Le principe fondamental qui veut que le Centre joue un rôle de catalyseur dans la collaboration internationale signifie qu'il ne doit pas aspirer à accroître de façon sensible le nombre de son personnel, sauf à opérer une modification majeure dans sa mission et son Statut. Par conséquent, le projet de nouveau bâtiment implique principalement une utilisation plus efficace de l'espace ainsi qu'une augmentation de 20% de l'empreinte globale afin de fournir un élément de croissance pour l'avenir. Plus précisément, le Centre occupe actuellement 10 000 m² et les chiffres prévus pour le nouveau bâtiment sont de 12 500 m². La raison de cette expansion consiste en différents éléments, qui sont mentionnés ci-dessous.

32. Le Centre fait face à de plus en plus de demandes de collaboration et de direction de travaux. Cette tendance devrait se poursuivre, compte tenu de la croissance du fardeau mondial du cancer, de l'attention particulière accordée aux pays appartenant aux catégories inférieures de l'IDH et de la valeur de la coopération internationale. Par ailleurs, le champ de la recherche sur le cancer qui relève naturellement de la mission du CIRC est en train de s'élargir, en particulier dans les domaines de la recherche sur la mise en œuvre, du développement d'outils de laboratoire destinés à l'épidémiologie et à la biobanque, ce qui nécessitera des espaces supplémentaires. Ces deux derniers domaines ont été brièvement décrits plus haut. Le premier domaine offre, quant à lui, une occasion naturelle au CIRC de mener des recherches sur les éléments qui facilitent ou gênent la mise en œuvre de stratégies de prévention dans les établissements de soins de santé rencontrés dans les pays les moins développés. Ces travaux requerront des fonds supplémentaires pour permettre le recrutement de compétences, en sciences sociales et comportementales par exemple, qui correspondent à ce domaine d'activité.

33. Le CIRC compte actuellement 22 Etats participants, issus des 194 Etats Membres de l'OMS. L'on s'attend à ce que les restrictions économiques pesant sur les actuels Etats participants du CIRC se poursuivent et que les contributions financières demeurent stables dans

un avenir prévisible. Cependant, le CIRC est optimiste quant à la possibilité d'augmenter le nombre de ses Etats participants et considère que c'est ce point qui offrira de nouvelles possibilités d'accroître la profondeur et la portée des activités du Centre dans les années à venir. Cet intérêt accru reflète l'expansion de la recherche sur le cancer à l'échelle internationale et se traduit par une augmentation considérable du nombre de recherches actuellement menées dans l'hémisphère sud. S'ajoute également à ces éléments l'importance politique croissante accordée à la lutte contre le cancer par les pays appartenant aux catégories inférieures de l'IDH.

34. En 1965, le CIRC était composé de sept Etats participants et a inclus, en 25 ans, neuf pays supplémentaires. Au cours des dix dernières années, six Etats sont devenus membres et une, peut-être deux nouvelles candidatures doivent être examinées en 2013. Les Etats qui ont rejoint le Centre ces dix dernières années comprennent des pays provenant de régions géographiques qui n'étaient jusqu'alors pas représentées. Le Conseil de Direction a reconnu la valeur de cette hausse des adhésions en 2012 et n'a placé aucune restriction sur le nombre de nouveaux Etats participants. D'après les chiffres actuels, l'adhésion de sept nouveaux Etats participants au cours des dix prochaines années augmenterait les budgets principaux du Centre d'environ 27%, ce qui entraînerait une augmentation probable de 30% des effectifs par le biais de mécanismes de recrutement de personnel.

35. Le cancer étant de plus en plus reconnu comme un obstacle au développement durable, les Etats participants attendront très probablement davantage du CIRC pour qu'il soutienne, en tant qu'instrument des Nations Unies, les réponses nationales apportées au programme mondial des maladies non transmissibles. Ceci pourrait permettre le versement de nouvelles contributions volontaires pour soutenir plus avant certains domaines de recherche actuellement sous-financés, une augmentation mesurée des domaines liés au développement stratégique mentionnés plus haut, une croissance des demandes d'évaluation par des experts (tels que les Monographies et les *Handbooks of Cancer Prevention*) et un soutien à la surveillance du cancer grâce à l'Initiative mondiale de l'enregistrement du cancer dans les pays à revenus faibles et intermédiaires.

36. En dépit des arguments cités plus haut, il est prudent de concevoir un bâtiment qui puisse s'adapter à l'augmentation des capacités. Nous comptons atteindre cet objectif en combinant l'utilisation d'espaces ouverts de bureau, le potentiel de développement du futur bâtiment, qui a été intégré lors de sa conception initiale, et les estimations les plus précises concernant l'expansion visée (les besoins de la biobanque, par exemple). L'espace créé conservera un degré maximal de flexibilité pour pouvoir s'adapter aux demandes futures.

Empreinte carbone :

37. La tour du CIRC a été planifiée et construite à une époque où l'efficacité énergétique n'était pas perçue comme une priorité majeure. Les importantes pertes de chaleur résultant de la mauvaise isolation du bâtiment pèsent de manière permanente sur les systèmes de chauffage et de climatisation du CIRC et entraînent des coûts élevés d'entretien et d'énergie, qui grèvent considérablement les ressources du Centre. Un bâtiment moderne, construit selon les normes actuelles, consommerait beaucoup moins d'énergie et garantirait non seulement un impact environnemental moindre mais également une réduction importante des frais de fonctionnement du bâtiment.

Bien-être du personnel :

38. Les bâtiments actuels du CIRC n'offrent pas les aménagements nécessaires au bien-être du personnel, qui sont pourtant de plus en plus perçus comme essentiels à l'efficacité des effectifs. Par conséquent, le nouveau bâtiment sera doté d'une petite salle de sport et de vestiaires appropriés pour encourager la pratique du sport parmi le personnel ou lui permettre de se rendre au travail en vélo, d'une salle du personnel et d'espaces de repos et de relaxation, dont des espaces destinés aux mères qui allaitent. Grâce à ces installations, le nouveau bâtiment ne sera pas simplement mieux adapté aux travaux du Centre, il fournira également un environnement de travail plus sain et de meilleure qualité au personnel.

F. Conclusion

39. La mission du CIRC est aujourd'hui plus que jamais adaptée à la lutte mondiale contre le cancer. Les grands thèmes de recherche et les approches techniques du Centre, tout comme sa réputation et ses réussites internationales, reconnues dans le monde entier, créent un climat de confiance suffisant pour prévoir et construire un bâtiment qui accueillera le CIRC avec tous les équipements nécessaires pour les décennies à venir. Ce nouveau bâtiment offrira non seulement un environnement de travail adéquat aux chercheurs mais enverra également un signal fort quant à l'engagement du Conseil de Direction du CIRC à respecter la vision originale et généreuse d'un centre international tout entier consacré à la lutte contre le cancer dans le monde.